

**Adresse inaugurale du préfet Jacques BILLANT
lors de l'Assemblée Générale constitutive de la CCI
des Iles de Guadeloupe**

Pointe-à-Pitre, le 22 novembre 2016

Madame la Présidente sortante,

Monsieur le Président élu,

Mesdames et Messieurs les membres de la CCI IG,

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour procéder à l'installation de la nouvelle CCI des Îles de Guadeloupe.

Je veux d'abord adresser mes remerciements à la Présidente sortante, Mme Colette KOURY. Je souhaite lui dire combien j'ai apprécié son action déterminée à la tête de la CCI. Je souhaite aussi lui réaffirmer combien j'ai apprécié son engagement personnel, sa disponibilité, sa connaissance des dossiers et les relations constructives qu'elle a entretenues avec les préfets successifs tout au long de son mandat. Pour tout cela, un grand merci à vous, Mme la Présidente.

Je veux ensuite adresser mes sincères félicitations à M. Henri NAGAPIN pour son élection en qualité de président de la CCI. Je lui souhaite une pleine réussite dans sa nouvelle responsabilité.

Je veux vous réaffirmer cet après-midi combien j'ai suivi et continuerai de suivre de près la mission de service public portée par la CCI et combien je resterai attentif au rôle de relais et d'appui que doit jouer la CCI vis-à-vis des entreprises de la région, tant je suis persuadé que nous devons œuvrer ensemble au dynamisme économique de la Guadeloupe.

Cela passe par le redressement économique et productif, afin de retrouver le chemin de la croissance et de recréer des emplois.

Pour réussir dans cette tâche, nous devons nous appuyer sur les forces vives de la Guadeloupe, nous avons besoin de tous talents et de toutes les compétences et nous devons leur donner les moyens de s'exercer pleinement.

Et pour cela, il nous faut, État, collectivités territoriales et CCI coopérer activement au service de l'intérêt général.

L'installation d'une nouvelle CCI est à ce titre un événement important, puisqu'il va déterminer le dynamisme économique de notre département pour les 5 prochaines années, et je veux donc souligner combien les messages que je veux vous adresser cet après-midi revêtent à mes yeux une importance toute particulière.

Je le sais, vous sortez d'une campagne longue, difficile, et c'est le propre de chaque élection, y compris les élections consulaires, de laisser des traces qui prennent parfois un certain temps pour s'estomper. Je salue cependant l'esprit dans lequel s'est déroulé le dépouillement du scrutin. Sans doute, au cours de la campagne électorale qui vient de se dérouler, se sont affrontés différentes idées et différents projets pour la Guadeloupe.

Mais au final, votre sens des responsabilités vous a conduit sur la voie du consensus, et je tiens à vous féliciter pour l'élection de M. Henri NAGAPIN, votre nouveau Président.

A présent, il y a urgence à s'atteler au chevet de l'économie guadeloupéenne. Vous le savez, malgré une légère reprise, les résultats ne sont pas encore à la hauteur de nos attentes. Depuis 2012, la croissance de la Guadeloupe demeure atone (+0,9 % en 2014), ce qui contraste avec les taux soutenus de la période antérieure à 2009, année de crise économique et d'une profonde crise sociale dans le département.

Ces dernières années, dans une économie fortement marquée par l'importance du secteur des services administrés, puisque l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale représentent à elles seules 37 % de la richesse de l'île (contre 22 % à l'échelle nationale), nous avons assisté à une montée en puissance du secteur privé. Ainsi, de 2000 à 2010, les services marchands, commerce compris, sont passés de 36,6 % à 48 % du PIB, constituant aujourd'hui la première source de création de richesses en Guadeloupe, même si ils restent en deçà de la moyenne nationale (56 %).

Vous comprenez donc combien les initiatives de la CCI des Îles de Guadeloupe constituent un levier crucial pour le dynamisme de l'économie guadeloupéenne.

Certes, il est vrai que pour retrouver le chemin de la croissance, l'économie guadeloupéenne doit résoudre un certain nombre de handicaps structurels qu'il ne s'agit pas de méconnaître.

Parmi ceux-ci, il convient de rappeler les défis de l'éloignement géographique, la taille des marchés, l'absence de matières premières, la faible insertion dans l'environnement régional caribéen, et tous les surcoûts, liés aux transports, aux droits de douane, aux financements, au stockage, etc. Des aides publiques nationales et communautaires visent cependant à compenser cette charge, et vous savez combien les services de l'État sont mobilisés pour alléger autant que faire se peut le poids que cela peut représenter dans vos différents secteurs d'activité.

Mais je ne veux pas m'en tenir à un constat négatif. La Guadeloupe recèle tellement d'atouts, à commencer par son tissu industriel et artisanal diversifié. La défiscalisation et la création de zones franches portuaires ont permis à l'industrie guadeloupéenne de se moderniser, de se développer et de se diversifier. Les plus de 4 000 entreprises industrielles guadeloupéennes représentent aujourd'hui 7 % de l'effectif salarié et 4 % du PIB hors énergie, ce qui n'est pas sans importance dans un département frappé par un chômage endémique de près de 24 %.

Nous avons donc des motifs de satisfaction, qui nous invitent à consolider cette amorce de reprise qui demeure toutefois vulnérable à des événements conjoncturels, tels que les blocages récurrents générés par les trop nombreux conflits sociaux que nous connaissons. De fait, les conflits sociaux ne facilitent pas votre tâche, et vous savez combien l'État s'efforce de jouer un rôle de médiation, y compris dans des domaines qui ne relèvent pas de sa compétence.

Vous savez aussi que l'État demeure en première ligne sur le terrain de la lutte contre l'insécurité et la délinquance, et que nous avons été particulièrement sensibles à l'appel des commerçants de l'agglomération pointoise, en juillet-août,

face à la recrudescence des phénomènes de vols à main armée et de délinquance violente dirigés contre les commerçants.

La manœuvre opérationnelle que nous avons mise en place au mois de septembre, et qui a conduit à renforcer la présence des forces de l'ordre sur la voie publique, à augmenter notre potentiel d'investigation et à redynamiser les mécanismes de coproduction de sécurité avec les élus, commence à porter ses fruits, et même si les actes de délinquance demeurent encore trop nombreux, nous voulons poursuivre le partenariat avec vous pour vous offrir davantage de répit.

Je sais que l'arrivée d'un renfort de gendarmes mobiles au mois de septembre, sur décision du Ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE, a été particulièrement appréciée par les Guadeloupéens. Cette réponse, qui s'inscrit dans la feuille de route du Plan Sécurité Outre-mer, constitue l'un des éléments de la réponse que nous devons continuer à travailler tous ensemble, avec les commerçants et les élus. Je ne méconnaissais pas l'ampleur de la tâche, et je sais que nous ne sommes qu'au début. Mais si nous parvenons à maintenir cet esprit de partenariat entre les différents acteurs de la sécurité, je n'ai aucun doute que le succès ne soit au bout du chemin.

J'ai parlé d'un partenariat entre les services de l'État et la CCI des Îles de Guadeloupe. Les différentes mesures prises par le gouvernement pour soutenir l'activité des entreprises vont dans ce sens. Je ne reviendrai pas ici sur les investissements importants consentis dans le cadre des plans nationaux.

Vous savez aussi que le gouvernement a complété le dispositif national de soutien aux entreprises par des mesures spécifiques aux DOM, conformément aux orientations de la Feuille de route pour la croissance et l'emploi outre-mer de 2014 et des 10 mesures en faveur de la croissance et de l'emploi pour les Outre-mer, de 2015.

Nous sommes mobilisés, vous êtes mobilisés, et alors que s'achève le mandat de Mme KOURY, je voudrais saluer son activisme infatigable, dans des domaines aussi variés que la création d'entreprise, le conseil et l'appui aux entreprises, les évolutions du centre de formalités des entreprises, la formation d'excellence ou la sécurité. Sachez qu'aux côtés du nouveau Président, nous serons toujours là pour répondre aux attentes légitimes qui sont les vôtres, afin de libérer la croissance au sein du département, et de vous offrir un environnement propice à vos initiatives.

Les chantiers de l'action commune, auxquels il nous faut nous atteler sans tarder, ne manquent pas. Je voudrais notamment citer :

- l'emploi des jeunes : un taux de chômage des jeunes de près de 56 % constitue un fléau qui mine la société guadeloupéenne, et contribue à la dislocation des liens sociaux, à la précarisation des plus vulnérables et, au final, à l'insécurité, lorsque certains en viennent à envisager le pire pour se sortir d'une situation misérable. Ensemble, nous avons fait le Pacte pour l'emploi des jeunes, et vous savez combien la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Myriam EL KHOMRI, a salué ce dispositif que de nombreux départements nous envient.

Il nous faut poursuivre sur cette voie, continuer de placer des emplois aidés dans le secteur marchand et inventer de

nouveaux dispositifs pour faciliter le recrutement ou la formation en alternance des 18-25 ans

- la structuration des secteurs d'activité : tout en poursuivant l'accompagnement des mutations industrielles, il nous faut travailler ensemble à l'attractivité du label Guadeloupe dans les secteurs à fort potentiel de développement. Je pense en particulier au secteur du tourisme, qui poursuit sa progression amorcée en 2010, accueillant en 2015 5 % de touristes de plus qu'en 2014 (512 000 touristes), ce qui est un résultat satisfaisant, quoiqu'un peu en deçà de la croissance moyenne du tourisme dans la Caraïbe (7 % en 2015).

Je pense également aux industries cosmétiques et pharmaceutiques, ou aux énergies alternatives, notamment géothermiques ou biomasse-bagasse, sans oublier la valorisation des produits du terroir et des filières banane, rhum et canne

- la formation professionnelle : c'est là un chantier dans lequel nous avons une importante marge de progression. J'ai parlé des formations en alternance. Il nous faut également travailler davantage en faveur de l'enseignement professionnel et technique, et de la formation tout au long de la vie, pour accompagner le nécessaire renouvellement des compétences et rendre plus compétitifs nos jeunes sur les marchés du travail, que ce soit à l'échelle nationale ou régionale dans la Caraïbe.

Poursuivons ces ambitions ensemble, et, à n'en pas douter, nous créerons les conditions d'une croissance redynamisée et plus équitable.

Mesdames et Messieurs,

Dans un département comme le nôtre, où il existe un fort degré de conflictualité entre les différentes composantes de la société, je ne méconnaissais pas combien la tentation est grande, souvent, d'opposer l'État, les collectivités territoriales et les entreprises. Ce n'est pas ma vision pour la Guadeloupe.

Vous qui êtes les véritables créateurs de richesses, vous qui êtes le moteur de cette innovation sans laquelle rien ne peut avancer ni se pérenniser, je sais que vous avez une conscience haute des responsabilités qui sont les vôtres. Alors mettons-nous au travail et œuvrons tous ensemble pour l'avenir de la Guadeloupe.

Confiance, engagement, coopération et efficacité sont les mots qui doivent résumer le pacte dans lequel nous nous engageons, État, collectivités et CCI des Îles de Guadeloupe.

Je vous remercie de votre attention.